

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00616

Numéro SIREN : 383 373 040

Nom ou dénomination : SOFAR

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2022 sous le numéro de dépôt 7437



Comptes annuels 2021

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

SAS SOFAR

Rue Nicolas Baudin - CS 60696
85000 LA ROCHE SUR YON

Exercice clos au 30/09/2021

*Certifiés conformes
le Président*



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 512	1 512		483
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	732 024		732 024	723 866
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	940 872	579 247	361 625	384 508
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 465 870		1 465 870	1 581 399
Autres titres immobilisés	16		16	16
Prêts				
Autres immobilisations financières	174 797		174 797	23 833
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 315 092	580 759	2 734 333	2 714 105
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	70 101		70 101	76 499
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 578 832	171 629	1 407 203	1 590 734
Fournisseurs débiteurs	743		743	12 239
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				8 879
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	81 955		81 955	58 066
Autres créances	77 733		77 733	
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	10 502		10 502	
Valeurs mobilières de placement	75 916		75 916	75 840
Disponibilités	789 835		789 835	454 602
Charges constatées d'avance	4 296		4 296	2 328
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 689 913	171 629	2 518 284	2 279 186
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 005 005	752 388	5 252 616	4 993 291



	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	149 860	149 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	428 957	428 957
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 650	20 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	548 956	467 380
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	383 205	211 580
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 531 628	1 278 427
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	50 000	40 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	50 000	40 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	1 541 715	1 792 989
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 541 715	1 792 989
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	38 863	68 023
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	551 249	457 900
Personnel	309 544	234 584
Organismes sociaux	128 673	116 482
Etat, Impôts sur les bénéfices	41 151	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	289 605	307 792
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	21 694	15 403
Dettes fiscales et sociales	790 668	674 261
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 797	19 729
Produits constatés d'avance	731 697	661 961
TOTAL DETTES	3 670 989	3 674 864
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	5 252 616	4 993 291

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2021	30/09/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 116 710		4 116 710	3 457 987
Chiffre d'affaires net	4 116 710		4 116 710	3 457 987
			30/09/2021	30/09/2020
Production stockée			-6 398	26 439
Subventions d'exploitation			55 523	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			130 910	97 119
Autres produits			687	735
Total produits d'exploitation (I)			4 297 433	3 582 279
Autres achats et charges externes (a)			1 690 392	1 342 130
Impôts, taxes et versements assimilés			64 072	59 043
Salaires et traitements			1 490 411	1 335 268
Charges sociales			452 898	409 276
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			84 087	78 498
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			133 297	11 008
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			25 000	40 000
Autres charges			22 380	11 409
Total charges d'exploitation (II)			3 962 537	3 286 632
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			334 896	295 647
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			120 120	
Autres intérêts et produits assimilés (3)			63 485	213
Total produits financiers (V)			183 604	213
Intérêts et charges assimilées (4)			13 600	12 345
Total charges financières (VI)			13 600	12 345
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			170 005	-12 133
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			504 900	283 515

Compte de résultat (suite)

	30/09/2021	30/09/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 225	
Sur opérations en capital		500
Total produits exceptionnels (VII)	5 225	500
Sur opérations de gestion	10 000	
Sur opérations en capital	678	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	436	
Total charges exceptionnelles (VIII)	11 114	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-5 889	500
Impôts sur les bénéfices (X)	115 806	72 435
Total des produits (I+III+V+VII)	4 486 262	3 582 992
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 103 057	3 371 412
BENEFICE OU PERTE	383 205	211 580



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOFAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 5 252 616 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 383 205 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 A 15 ANS
- * Matériel de transport : 4 ANS
- * Matériel de bureau : 3 A 5 ANS
- * Matériel informatique : 3 A 5 ANS
- * Mobilier : 2 A 15 ANS

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,6 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %



Règles et méthodes comptables

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2014 - 2016)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	725 378	8 158		733 536
Immobilisations incorporelles	725 378	8 158		733 536
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	693 651	36 776		730 426
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	211 975	25 060	36 590	200 445
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	915 626	61 836	36 590	940 872
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 581 399	334 471	450 000	1 465 870
- Autres titres immobilisés	16			16
- Prêts et autres immobilisations financières	23 833	150 964		174 797
Immobilisations financières	1 605 248	485 435	450 000	1 640 684
ACTIF IMMOBILISE	3 246 253	555 429	486 590	3 315 092



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	8 158	61 836	485 435	555 429
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	8 158	61 836	485 435	555 429
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		36 590	450 000	486 590
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		36 590	450 000	486 590

Fonds commercial :

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Immobilisations incorporelles

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CABINET BUTEL ET ASSOCIES 17000 LA ROCHE	1 001 000	6 494	99,99	115 884
SAS ACME+ 85000 LA ROCHE SUR YON	10 000	97 775	100,00	47 014
EURL SOFORMATION 85000 LA ROCHE SUR YON	5 000	13 064	100,00	3 289
SARL SOFAL 85017 LA ROCHE SUR YON CÉDEX	7 600	209 016	100,00	63 786
SARL SOFAR PARTICULIERS 85000 LA ROCHE SUR	3 000	17 477	66,66	6 509
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL SC EXPERTISE ET AUDIT 16000 ANGOULEME			25,00	
SAS OZERIM 85000 LA ROCHE SUR YON	21 500	202 333	30,00	7 512

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 410 252	1 410 252	616		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	38 402	38 402	11 600		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 029	483		1 512
Immobilisations incorporelles	1 029	483		1 512
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	375 736	58 234		433 970
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	145 383	25 806	35 912	135 277
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	531 118	84 041	35 912	579 247
ACTIF IMMOBILISE	532 147	84 524	35 912	580 759



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 930 573 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	12 216		12 216
Prêts			
Autres	174 797		174 797
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 578 832	1 578 832	
Autres	160 431	160 431	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 296	4 296	
Total	1 930 573	1 743 560	187 013
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	43 869
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	74 733
Total	118 603

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 493	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 493	20,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	40 000	25 000	15 000		50 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	40 000	25 000	15 000		50 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		25 000	15 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 670 989 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 541 715	260 202	1 019 079	262 434
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	551 249	551 249		
Dettes fiscales et sociales	790 668	790 668		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	55 660	55 660		
Produits constatés d'avance	731 697	731 697		
Total	3 670 989	2 389 475	1 019 079	262 434
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	249 761			
(**) Dont envers les associés	38 863			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	445 364
INT. COURUS S/EMP. AUP. ETABL. CRÉDIT	5 020
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	115 802
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	64 573
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	38 617
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	5 668
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	18 508
CLIENTS - RRR À ACCORDER	3 714
Total	697 266



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	4 296		
Total	4 296		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	731 697		
Total	731 697		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 000 euros

Autres informations

Autres éléments significatifs

la société BDR AUDIT qui était détenue à 100% a fait l'objet d'une TUP avec la société SOFAL.

BDR Audit a donc disparu et SOFAR détient 100% de SOFAL

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissements titres de participation	1 253 425
Autres engagements donnés	1 253 425
Total	1 253 425
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Engagements de retraite

SOFAR
Société par actions simplifiée
au capital de 149 860 euros
Siège social : Rue Nicolas Baudin - Sud Avenue 2, 85000 LA ROCHE SUR YON
383 373 040 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 mars 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Septembre 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2021 s'élevant à 383 204.76 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	383 204.76 euros
A titre de dividendes	160 050,48 euros
Soit 21,36 euros par action	
Le solde	223 154.28 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 772 110.35 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1er avril 2022.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 160 050,48 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2018 : Néant

Distribution exceptionnelle de dividendes AG 06/09/2019 :

100 031,55 euros, soit 13,35 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 031,55 euros

Exercice clos le 30 septembre 2019 :

100 031,55 euros, soit 13,35 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 031,55 euros

Exercice clos le 30 septembre 2020 :

130 003,55 euros, soit 17,35 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 130 003,55 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Stéphane REMAUD



HUGONNET-MENARD-AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

57 rue Alsace Lorraine
CS 20124
79204 PARTHENAY Cedex

Tél. 05 49 64 36 44

www.hm-ec.fr / cabinet@hm-ec.fr

SO FAR

Société par actions simplifiée au capital de 168 440 €

Siège social : Rue Nicolas Baudin – Sud Avenue 2

85000 LA ROCHE SUR YON

RCS : LA ROCHE SUR YON 383 373 040

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2021

SARL HUGONNET MENARD AUDIT
57 Rue Alsace Lorraine 79200 PARTHENAY
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

 **commissaire
aux comptes**

Aux Associés,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFAR relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Créances », les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Fonds commercial », un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.
- Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Provisions », votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe sur les postes considérés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Tel que décrit dans l'annexe, au paragraphe « Participations », la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues pour chacune de ces activités par la Direction.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Direction et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

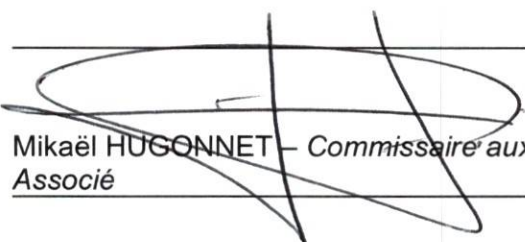
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARTHENAY, le 16 mars 2022

Le commissaire aux comptes

**SARL HUGONNET-MENARD
AUDIT**



Mikaël HUGONNET – Commissaire aux Comptes-
Associé

SAS SOFAR

au capital de 149 860 €

Rue Nicolas Baudin - Sud Avenue 2

85000 LA ROCHE SUR YON

R.C.S LA ROCHE SUR YON 383 373 040

N° SIRET : 383 373 040 000 47

Code APE : 6920 Z

Comptes Annuels

01.10.2020 – 30.09.2021



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 512	1 512		483
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	732 024		732 024	723 866
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	940 872	579 247	361 625	384 508
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 465 870		1 465 870	1 581 399
Autres titres immobilisés	16		16	16
Prêts				
Autres immobilisations financières	174 797		174 797	23 833
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 315 092	580 759	2 734 333	2 714 105
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	70 101		70 101	76 499
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 578 832	171 629	1 407 203	1 590 734
Fournisseurs débiteurs	743		743	12 239
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				8 879
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	81 955		81 955	58 066
Autres créances	77 733		77 733	
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	10 502		10 502	
Valeurs mobilières de placement	75 916		75 916	75 840
Disponibilités	789 835		789 835	454 602
Charges constatées d'avance	4 296		4 296	2 328
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 689 913	171 629	2 518 284	2 279 186
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 005 005	752 388	5 252 616	4 993 291

HUGONNET-MENARD-AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
57 rue Alsace Lorraine - BP 124
79204 PARTHENAY Cedex
Tel. 05 49 64 35 44 - Fax : 05 49 94 61 61
cabinet@hm-66.fr

Rue Nicolas Baudin - CS 60696 LA ROCHE SUR YON

Tel. : 02 51.37.05.05

Bilan

	Net au 30/09/21	Net au 30/09/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	149 860	149 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	428 957	428 957
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 650	20 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	548 956	467 380
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	383 205	211 580
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 531 628	1 278 427
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	50 000	40 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	50 000	40 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	1 541 715	1 792 989
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 541 715	1 792 989
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	38 863	68 023
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	551 249	457 900
Personnel	309 544	234 584
Organismes sociaux	128 673	116 482
Etat, Impôts sur les bénéfices	41 151	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	289 605	307 792
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	21 694	15 403
Dettes fiscales et sociales	790 668	674 261
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 797	19 729
Produits constatés d'avance	731 697	661 961
TOTAL DETTES	3 670 989	3 674 864
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	5 252 616	4 993 291


HUGONNEMENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 35 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hm-a.fr

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2021	30/09/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 116 710		4 116 710	3 457 987
Chiffre d'affaires net	4 116 710		4 116 710	3 457 987
			30/09/2021	30/09/2020
Production stockée			-6 398	26 439
Subventions d'exploitation			55 523	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			130 910	97 119
Autres produits			687	735
Total produits d'exploitation (I)			4 297 433	3 582 279
Autres achats et charges externes (a)			1 690 392	1 342 130
Impôts, taxes et versements assimilés			64 072	59 043
Salaires et traitements			1 490 411	1 335 268
Charges sociales			452 898	409 276
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			84 087	78 498
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			133 297	11 008
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			25 000	40 000
Autres charges			22 380	11 409
Total charges d'exploitation (II)			3 962 537	3 286 632
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			334 896	295 647
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			120 120	
Autres intérêts et produits assimilés (3)			63 485	213
Total produits financiers (V)			183 604	213
Intérêts et charges assimilées (4)			13 600	12 345
Total charges financières (VI)			13 600	12 345
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			170 005	-12 133
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			504 900	283 515


 HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 70304 PARTHENAY Cedex
 Tél : 05 49 94 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hugonnet.fr

Compte de résultat (suite)

	30/09/2021	30/09/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 225	
Sur opérations en capital		500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	5 225	500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 000	
Sur opérations en capital	678	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	436	
Total charges exceptionnelles (VIII)	11 114	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-5 889	500
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	115 806	72 435
Total des produits (I+III+V+VII)	4 486 262	3 582 992
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 103 057	3 371 412
BENEFICE OU PERTE	383 205	211 580
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		


 HUGONNET-MENARD AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 61 35 44 - Fax : 05 49 61 61 61
 hugonnetmenard.fr

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOFAR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 5 252 616 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 383 205 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 A 15 ANS
- * Matériel de transport : 4 ANS
- * Matériel de bureau : 3 A 5 ANS
- * Matériel informatique : 3 A 5 ANS
- * Mobilier : 2 A 15 ANS

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :



➤ Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 0,88 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2014 - 2016)

Conséquences de l'événement Covid-19

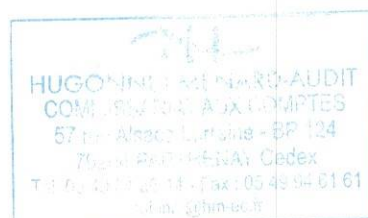
L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

la société BDR AUDIT qui était détenue à 100% a fait l'objet d'une TUP avec la société SOFAR en date du 27 juillet 2021.
BDR Audit a donc disparu et SOFAR détient 97.63 % de SOFAL



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	725 378	8 158		733 536
Immobilisations incorporelles	725 378	8 158		733 536
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	693 651	36 776		730 426
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	211 975	25 060	36 590	200 445
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	915 626	61 836	36 590	940 872
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 581 399	334 471	450 000	1 465 870
- Autres titres immobilisés	16			16
- Prêts et autres immobilisations financières	23 833	150 964		174 797
Immobilisations financières	1 605 248	485 435	450 000	1 640 684
ACTIF IMMOBILISE	3 246 253	555 429	486 590	3 315 092

HUGONNEAU RENARD-AUDIT
COMPTES ANNUELS
57 rue de la Gare - BP 124
44100 LA ROCHE SUR YON Cedex
Tel : 02.51.37.05.05
Fax : 02.51.37.05.06

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	8 158	61 836	485 435	555 429
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	8 158	61 836	485 435	555 429
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		36 590	450 000	486 590
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		36 590	450 000	486 590

Fonds commercial :

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Immobilisations incorporelles

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CABINET BUTEL ET ASSOCIES 17000 LA ROCHE	1 001 000	6 494	99,99	115 884
SAS ACME+ 85000 LA ROCHE SUR YON	10 000	97 775	100,00	47 014
EURL SOFORMATION 85000 LA ROCHE SUR YON	5 000	13 064	100,00	3 289
SARL SOFAL 85017 LA ROCHE SUR YON CÉDEX	7 600	209 016	97,63	63 786
SARL SOFAR PARTICULIERS 85000 LA ROCHE SUR	3 000	17 477	66,66	6 509
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL SC EXPERTISE ET AUDIT 16000 ANGOULEME	20 400	640 605	25,00	127 486
SAS OZERIM 85000 LA ROCHE SUR YON	21 500	53 833	30,00	7 512

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 410 252	1 410 252	616		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	43 402	43 402	11 600		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

HUGO BERNARD-AUDIT
COMPTES ANNUELS
23 rue de la République - BP 124
78193 VITRY CEDEX
Tél : 01 47 00 00 00 - Fax : 01 47 00 00 01
hugo.bernard@hugo-bernard.fr

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 029	483		1 512
Immobilisations incorporelles	1 029	483		1 512
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	375 736	58 234		433 970
- Matériel de transport	10 000			10 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	145 383	25 806	35 912	135 277
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	531 118	84 041	35 912	579 247
ACTIF IMMOBILISE	532 147	84 524	35 912	580 759

HUGON & BERNARD-AUDIT
 COMPTES ET AUXILIAIRES
 17 Boulevard Lemaire - BP 124
 85000 La Roche-sur-Yon Cedex
 Tél : 02.51.37.05.05 - Fax : 02.51.37.05.01
 e-mail : hba@hba-audit.fr

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 930 573 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	12 216		12 216
Prêts			
Autres	174 797		174 797
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 578 832	1 578 832	
Autres	160 431	160 431	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 296	4 296	
Total	1 930 573	1 743 560	187 013
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	43 869
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	74 733
Total	118 603



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 493	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	7 493	20,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	40 000	25 000	15 000		50 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	40 000	25 000	15 000		50 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		25 000	15 000		
Financières					
Exceptionnelles					


 A. MENARD-AUDIT
 CHARLEMBRIAT AUX COMPTES
 5, rue de l'Isaac Lorraine - BP 124
 57124 PARTHENAY Cedex
 03 44 36 44 - Fax : 03 43 94 61 61
 contact@am-audit.fr

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 670 989 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 541 715	259 276	1 020 005	262 434
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	551 249	551 249		
Dettes fiscales et sociales	790 668	790 668		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	55 660	55 660		
Produits constatés d'avance	731 697	731 697		
Total	3 670 989	2 388 550	1 020 005	262 434
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	249 761			
(**) Dont envers les associés	38 863			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	445 364
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	5 020
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	115 802
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	64 573
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	38 617
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	5 668
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	18 508
CLIENTS - RRR À ACCORDER	3 714
Total	697 266

HUGONNET-MENARD-AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
57 rue Alsace Lorraine - BP 11
79204 PARTHENAY Cedex
Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 64 36 45
cabinet@hm-ec.fr

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	4 296		
Total	4 296		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	731 697		
Total	731 697		


 HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 70204 PARTHENAY Cedex
 Tél : 05 43 84 35 44 - Fax : 05 49 94 11 11
 ced.net@hm-co.fr

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 000 euros



Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris par les dirigeants pour le compte de la société représentent un montant de 41 743 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissements titres de participation	1 253 425
Autres engagements donnés	1 253 425
Total	1 253 425
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	30 000
Cautions	41 743
Avals et cautions	41 743
Autres engagements reçus	
Total	71 743
Dont concernant :	
Les dirigeants	41 743
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 97 671 euros

